

Comité Syndical du 30 septembre 2020

Délibération n°33/2020

L'AN DEUX MILLE VINGT et le trente septembre à neuf heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 16 septembre 2020.

Membres présents : Messieurs François Bonneau, Jacques Chabot, Didier Jobit, François Nebout, Jérôme Sourisseau, Didier Villat, Xavier Bonnefont, William Jacquillard et Gérard Désaphy.
Mesdames Martine Pinville, Jeanne Filloux, Fabienne Godichaud, Valérie Schermann et Agnès Bel.

Membres absents ou excusés : Messieurs Samuel Cazenave, Jean-Hubert Lelièvre, Philippe Bouty, Mathieu Hazouard, et Daniel Sauvaitre.
Madame Stéphanie Garcia.

Membres consultatifs présents : Madame Anne Frangeul et Monsieur Andreas Koch

Membres consultatifs absents excusés : Monsieur Daniel Braud et Madame Cécile François.

Objet : Rencontres Animation Développement Innovation et Rencontres Animation Formation

Chaque année, les professionnels de l'animation - qu'ils soient directeurs de studio, producteurs, directeurs techniques, directeurs d'école, auteurs, développeurs, diffuseurs, éditeurs, enseignants-chercheurs, représentants d'organisations professionnelles ou institutionnelles... ont à cœur de se retrouver à Angoulême pour les Rencontres Animation Développement Innovation et les Rencontres Animation Formation d'Angoulême (RADI-RAF).

L'édition 2019 a réuni près de 360 participants soit une fréquentation record, limitée par la capacité d'accueil. Cet événement, unique en son genre, est né il y a 12 ans de la volonté d'offrir un lieu d'échanges à tous les acteurs de cette industrie en permanente évolution. Il permet de répondre à des enjeux à la fois techniques, économiques, réglementaires, sociaux ou pédagogiques.

Chaque année, ces questions fondamentales pour permettre aux studios mais aussi aux écoles de se positionner face à une concurrence internationale, sont débattues avec passion et enthousiasme. La progression de l'affluence témoigne de la vitalité de l'événement et de son ancrage dans la communauté professionnelle.

Depuis 2019, la conception éditoriale de ces trois journées est réalisée par trois personnes, en partenariat avec les équipes du Pôle Image Magelis : Véronique Dumon, Patrick Eveno et Stéphane Singier, successeurs de René Broca, figure historique des RADI-RAF, parti à la retraite.

L'objectif des Rencontres Animation Développement Innovation est de dresser un état des lieux des logiques de fabrication et d'organiser l'échange d'information sur les perspectives de développement logiciel et de renouvellement des outils.

L'objectif des Rencontres Animation formation est de favoriser la réflexion collective sur les enjeux de formation en mettant en présence toutes les parties prenantes: les organismes de formation et les entreprises d'animation, bien sûr, mais également les organismes institutionnels qui ont vocation, à leurs différents niveaux de compétence, à les accompagner.

Une nouvelle édition des deux manifestations est prévue les 18, 19 et 20 novembre 2020.

Pour l'instant, il a été décidé de maintenir le format des manifestations en présentiel, tout en s'assurant de la mise en place du protocole sanitaire en vigueur. Une retransmission en direct des débats sera proposée afin de permettre à tous de suivre les débats. Si la situation sanitaire devait évoluer, une forme alternative de la manifestation sera néanmoins proposée.

Le partenariat qui réunit le Pôle Image Magelis, le CNC, le SPFA, l'AFDAS, la CPNEF Audiovisuel, AUDIENS et la FICAM reste lui aussi inchangé.

Les trois journées de débat s'articuleront autour de tables rondes avec une forte dimension interactive, permettant au public, exclusivement professionnel, de partager points de vue et expériences.

Le budget de l'opération est stable depuis plusieurs années. Il s'établit à 130 000 € pour les 3 jours. L'inscription à la manifestation est gratuite. Les frais des intervenants sont pris en charge (transport, hébergement, repas). Sont également pris en charge les repas des participants.

La participation financière prévisionnelle des partenaires est la suivante :

- FICAM : 6000 € sollicités
- CPNEF Audiovisuel : 6000 € sollicités
- SPFA : 6000 € sollicités
- AUDIENS : 6000 € sollicités
- AFDAS : 6000 € sollicités

Le CNC soutient également les deux manifestations mais son intervention financière se fait dans le cadre d'une convention de partenariat globale.

Le Président précise que cette année l'édition Raf/Radi se fera de manière numérique en raison des conditions particulières liées à la crise sanitaire.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical – à l'unanimité (14 présents – 14 votants – 14 voix « pour ») :

- **approuvent les opérations exposées ci-dessus ainsi que leur plan de financement ;**
- **acceptent la prise en charge par le Syndicat Mixte de l'ensemble des frais des intervenants et notamment transport, hébergement et repas ;**
- **autorisent Monsieur le Président à :**
 - **prendre les contacts et accords préalables nécessaires,**
 - **solliciter tout partenariat financier,**
 - **signer tous les documents et conventions relatifs à ce dossier.**

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 8 oct. 2020
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 8 oct. 2020
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 8 octobre 2020

Signé: Le Président

**Le Président,
François BONNEAU**

